

**Durée :  $\frac{1}{2}$  heure ou plus par livret**

**Profil participants : Participants relativement à l'aise avec la lecture de documents (possibilité de lire collectivement les témoignages au sein des groupes de travail mais cela requiert davantage de temps)**

## **FICHES OUTIL : LIVRETS « PAROLES D'ACTEURS »**

### Objectifs

A partir de la découverte de l'analyse d'expériences de luttes portées par d'autres collectifs, faire réfléchir les participants sur les différentes méthodes d'action concrètement utilisées dans d'autres situations.

Proposer aux participants d'aller puiser dans les expériences présentées des éléments de réflexion et d'action leur permettant, le cas échéant, d'enrichir et de renforcer leur propre stratégie d'action.

→ utilisez la **4 fichiers « paroles d'acteurs »**

### Techniquement :

- Le formateur dispose de **4 livrets, de couleurs différentes**, composés chacun d'une dizaine de fiches détachables. Chaque livret correspond à un aspect fondamental auquel les participants devront se confronter avant de mettre en œuvre une stratégie d'action collective :

- 1- la relation aux médias
- 2- la relation aux pouvoirs publics
- 3- la relation aux professionnels du droit
- 4- l'intégration du droit dans la stratégie d'action

Chaque fiche contient de courtes phrases tirées de témoignages d'acteurs de terrain décrivant les étapes et les modalités de l'action en relation avec les 4 aspects précédemment cités.

- Le formateur dispose d'un **guide** (voir dossier *fiches appui F9*) contenant, sous format texte, les fiches au complet, regroupées par thèmes et enrichies de courts textes permettant d'expliquer le thème traité et de souligner les aspects les plus importants des témoignages sur lesquels les participants devront plus particulièrement porter leur réflexion.

- Le formateur aura à disposition : de grandes feuilles, des feutres, de la patafix.

## Déroulement :

- \* **ETAPE I** : Le formateur propose aux participants de se séparer en sous-groupes et distribue les fiches relatives aux aspects que les participants souhaitent approfondir. Il peut n'utiliser les fiches que d'un seul livret ou mélanger les fiches de différents livrets.
- \* **ETAPE II** : Les participants choisissent, parmi les témoignages proposés, ceux qui leur semblent les plus pertinents au regard des questions qu'ils se posent et du fil conducteur sur lequel ils travaillent. Ils les classent par thèmes.
- \* **ETAPE III** : Si les participants n'ont pas de difficulté à utiliser l'écrit ils peuvent, sur une grande feuille, coller les fiches sélectionnées en les regroupant par thème et noter en face les éléments, questions et réflexions qu'ils en retirent pour la construction de leur propre stratégie d'action. Ce travail peut aussi être fait par oral, avec un rapporteur nommé dans chaque sous-groupe.
- \* **ETAPE IV** : restitution du travail en plénière à l'aide du paperboard et des fiches ou simplement par oral.

Remarque : à nouveau le formateur doit insister sur le fait que les expériences d'action juridique et judiciaire menées par d'autres collectifs européens ne doivent pas être présentées aux participants comme des « recettes » à appliquer à leur propre situation. Elles doivent simplement servir à proposer des exemples de démarches, des réflexions dans lesquels ils peuvent puiser quelques éléments utiles à leur propre situation.